

mazars

109, Rue Tête d'or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

Kumulus Vape

Rapport du commissaire aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée Générale du 7 juin 2023 (7ème résolution)

Kumulus Vape

Société Anonyme
RCS Lyon 752 371 237

Rapport du commissaire aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée Générale du 7 juin 2023

Aux actionnaires de la société Kumulus Vape,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

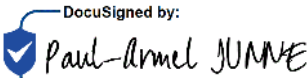
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Le commissaire aux comptes

Mazars

Lyon, le 28 avril 2022

DocuSigned by:

004ECA0B346F40B...
Paul-Armel Junne

DocuSigned by:

5883FC14947D49C...
Damien Meunier